ON EN A PARLÉ AU CSE

CSE du 26/01/23

Première réunion du CSE depuis les élections et surtout depuis la grève.

Nous passerons sur les “couacs” liés à la préparation et l'organisation de cette réunion (changement d'horaire, salle à aménager, suspension à 11h pour reprendre à 13 h….).
Nous avons senti une direction peu à l'écoute de nos remontées et désireuse d'enchaîner au plus vite les avis et entériner les décisions.
A l'ordre du jour 23 points dont :

Le versement d’une Prime Partage de la Valeur :

Parmi les grands sujets nous devions rendre un avis sur le versement des 1200 euros de prime de partage de valeur. Avis défavorable unanime des 3 OS (pas sur le versement d’une prime vous sous en doutez mais sur le montant alloué qui ne correspond pas au niveau de l’engagement des salariés dans une entreprise telle que la nôtre qui devrait faire beaucoup mieux comparativement à nos concurrents).
Pas de commentaire de la direction (pas de surprise).

Il nous a été présenté 2 bilans 2022 intéressants :

Les heures supplémentaires déclarées sur l’année… Pour SUD nous sommes très loin de la réalité des heures effectuées. Nous avons demandé la mise en place d'un outil de “badgeage” qui enregistrerait automatiquement les heures réalisées (outil mis en place dans une autre caisse). Refus direct de la direction... bizarre ?

Le nombre de collègues en temps partiels. SUD a remonté à la direction la problématique constatée au quotidien : trop de collègues ignorent que la demande doit se faire directement auprès du service du personnel, qui est le seul habilité à accepter ou refuser une demande de temps partiel. En aucun cas votre responsable ou DSA n'a l’autorité pour refuser à son niveau cette demande. Le droit au temps partiel est régi par un accord National et seule la direction peut motiver un refus dont les raisons doivent être portées à la connaissance des représentants du personnel en CSE.
La direction doit regarder ce point de respect de l’accord et doit relancer une information auprès des collègues.

ON EN A PARLÉ AU CSE (SUITE)

CSE du 26/01/23

Présentation du projet d'évolution de l'agence de Talmont st hilaire et ses bureaux rattachés.

Ce projet prévoit d'élargir les horaires d'ouverture pour nos clients à 4,5 jours continus sur les bureaux de Jard sur Mer et la Tranche sur Mer pour tenir compte des évolutions de marché sur ces secteurs côtiers.
De plus l'agence de Moutiers redevient une agence de proximité.

Ce secteur redevient dynamique et le fort potentiel nécessite de renforcer le maillage pour maintenir notre développement et accroître notre visibilité.
Les ambitions de développement sont importantes et construites sur la base des remontés des collaborateurs des Directeurs d'agences et des clients, bref co-construit donc... sur ce dossier SUD accueille favorablement la réorganisation proposée.

Mais **nous jugeons les moyens mis en face des ambitions insuffisants :** l'ajout d'un seul conseiller supplémentaire n'est pas assez ! Nous demandons la création d'un autre poste afin de diminuer les enveloppes prévues (car en l'état, dès le lancement du projet, les enveloppes de clients sont déjà "FULL" et dépassent les fourchettes prévues/à une activité normale).

La direction rejette notre proposition et attend de voir... si les résultats suivent ! Pour les moyens humains adaptés, on verra après. Pour cette raison, nous avons refusé de déroger à la règle et de rendre un avis anticipé en séance.

Notre avis sera rendu le mois prochain (comme cela est prévu habituellement...).
La direction a mal pris cette décision de ne pas accepter de raccourcir le délai et nous rend responsable du "retard" d'un mois sur ce dossier. La direction nous menace même de ne plus passer par un recueil d'avis mais simplement une information pour s'affranchir de notre avis ! L'avis des représentants des salariés sur les projets parait être un frein pour le déploiement des projets, alors que nous voulons seulement que cela se passe dans de bonnes conditions pour nos collègues en première ligne. Le CSE a mandaté la commission CSSCT pour une visite début février sur ce groupe d agence et ainsi se faire une idée plus précise de ce qu'en pensent les collègues concernés.

Le dialogue social n'est décidément pas au beau fixe dans notre entreprise et nous sentons que le respect des représentants des salariés, vanté par notre direction, se dégrade de séance en séance... Vivement la prochaine !